

DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-17

SERVICE EAU

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mmes BESSIN Irène et FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, WINTZ Michel, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoit, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit.

Absent(s) : MM. LEVERT Joel, CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 21

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

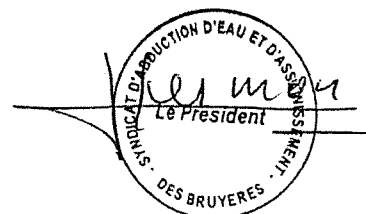
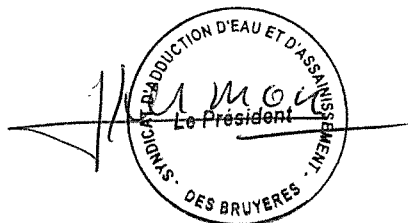
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 11/03/2021

Le Président propose l'approbation du procès-verbal de la réunion du 11 mars 2021 et demande s'il y a des remarques.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal de la réunion du 11 mars 2021.

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON*

*Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON*



DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-18

SERVICE EAU

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mmes BESSIN Irène et FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, WINTZ Michel, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoit, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit.

Absent(s) : MM. LEVERT Joel, CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 21

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

COMPTE DE GESTION DU SERVICE DE L'EAU. ANNEE 2020

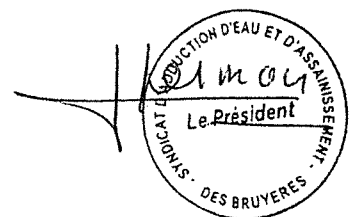
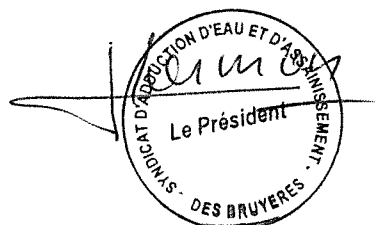
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion du service de l'Eau de l'année 2020 présenté par M. HOARAU, Receveur du Syndicat, qui est conforme au compte administratif 2020 du Syndicat.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président

Francis HERMON

Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON



DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-19

SERVICE EAU

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mmes BESSIN Irène et FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, WINTZ Michel, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoit, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit.

Absent(s) : MM. LEVERT Joel, CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 21

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

COMPTE ADMINISTRATIF. SERVICE DE L'EAU. ANNEE 2020

Le Comité Syndical, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 du service de l'Eau, dressé par M. Francis HERMON, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Président quitte la salle et Monsieur André LEBIS, Doyen du Comité, propose de procéder au vote du compte administratif 2020.

Le Comité Syndical, par 16 voix « Pour » sur 16 votants, approuve le compte administratif de l'année 2020 et lui donne acte de la présentation faite, laquelle peut se résumer ainsi :

RESULTAT D'EXECUTION DE L'EXERCICE :

Section d'exploitation :

Recettes de l'exercice :3 068 391.18€

Dépenses de l'exercice :2 687 474.24€

Résultat de l'exercice :380 916.94€

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID : 014-200062446-20210325-D_EAU_2021_19-DE

Section d'investissement :

Recettes de l'exercice :1 048 640.89€

Dépenses de l'exercice :608 581.56€

Résultat de l'exercice :440 059.33€

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET :

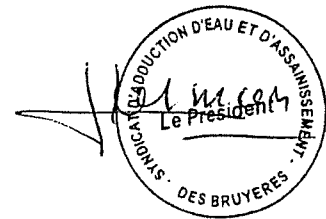
Résultat à la clôture de l'exercice précédent :632 171.05€

Part affectée à l'investissement :628 495.74€

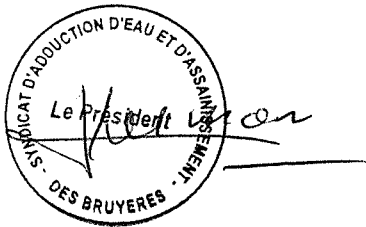
Résultat de l'exercice :820 976.27€

Résultat de clôture :824 651.58€

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON*



*Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON*



DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-20

SERVICE EAU

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mmes BESSIN Irène et FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, WINTZ Michel, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoît, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoît.

Absent(s) : MM. LEVERT Joel, CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 21

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

AFFECTATION DU RESULTAT DEFINITIF DE L'ANNEE 2020 DU SERVICE DE L'EAU –

Sur la proposition du Président, le Comité Syndical statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2020 du service de l'Eau,

Le Président présente l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2020 du service Eau comme suit :

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de714 987.99€
- un excédent d'investissement de :109 663.59€

Compte tenu des restes à réaliser au 31/12/2020 de :

- Dépenses :146 000.00€
- Recettes :0.00€
- Soit un solde des restes à réaliser de : - 146 000.00€

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

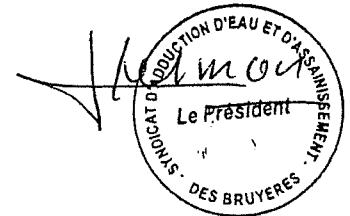
Affiché le

ID : 014-200062446-20210325-D_EAU_2021_20-DE

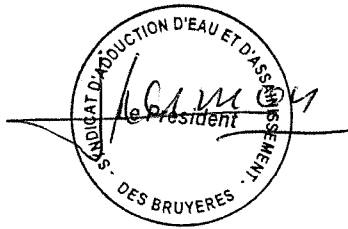
Le Comité Syndical décide d'affecter le résultat définitif de l'année 2020 de la façon suivante :

- Report à nouveau : Article 001 Excédent d'investissement :109 663.59€
- Report à nouveau : Article 002 Excédent de fonctionnement :678 651.58€
- Inscription à l'article 1068 : Affectation en investissement :36 336.41€

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON*



*Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON*



DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-21

SERVICE EAU

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Étaient présents : Mmes BESSIN Irène et FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, WINTZ Michel, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoit, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit.

Absent(s) : MM. LEVERT Joel, CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 21

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

CONSTRUCTION DE BUREAUX ADMINISTRATIFS

Le Président informe le Comité Syndical qu'à l'occasion d'une rencontre avec le Maire de la commune de Souleuvre en Bocage, la disponibilité des bureaux qu'occupe actuellement le syndicat a été évoqué.

Pour rappel, le syndicat des Bruyères est locataire de la commune de Souleuvre en Bocage.

Le Président explique que la commune de Souleuvre en Bocage, devant répondre à des nouvelles obligations en termes d'accueil du public et de point info, doit trouver plus d'espace. Le développement de la commune nécessite également de trouver plus d'espace.

Par ailleurs la crise sanitaire actuelle oblige à repenser la façon de travailler, en minimisant les échanges physiques et en maximisant la distanciation.

Parallèlement à ces contraintes, le Syndicat des Bruyères avait déjà réfléchi en 2019 pour relocaliser son siège à côté de l'atelier technique.

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID : 014-200062446-20210325-D_EAU_2021_21-DE

C'est pourquoi le Syndicat des Bruyères envisage de construire son siège à Carville, sur la parcelle où se trouve l'atelier technique. La surface nécessaire approximative serait de l'ordre de 270 m². Ce positionnement faciliterait la gestion du personnel (embauche de tout le personnel au même endroit) et simplifierait la gestion des livraisons.

Le Président propose de lancer le projet de construction de bureaux administratifs d'une superficie approximative de 270 m², situés sur la parcelle de l'atelier technique du syndicat, implanté sur la commune déléguée de Carville, à la sortie de Le Béný-Bocage. Le projet serait estimé à 450 000.00€ HT.

Le Comité Syndical, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

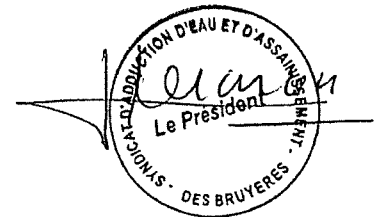
- **APPROUVE** le projet de construction de bureaux administratifs d'une superficie de 270 m², situés sur la parcelle de l'atelier technique du syndicat, implanté sur la commune déléguée de Carville, à la sortie de Le Béný-Bocage ;

- **APPROUVE** l'idée selon laquelle le syndicat des Bruyères deviendrait propriétaire des futurs bureaux administratifs ;

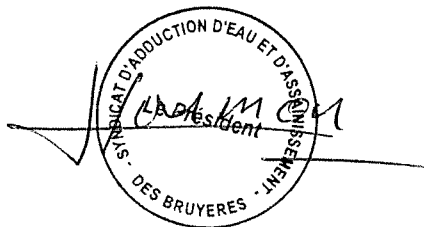
- **ACCEPTE** que les travaux de construction des bureaux administratifs soient financés soit par emprunt, soit par fonds propres ;

- **AUTORISE** le Président à entreprendre les démarches nécessaires au lancement du projet de construction des bureaux administratifs, situés sur la parcelle de l'atelier technique du syndicat, implanté sur la commune déléguée de Carville, à la sortie de Le Béný-Bocage.

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON*



*Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON*



DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-22

SERVICE EAU

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mmes BESSIN Irène et FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, WINTZ Michel, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSÉ Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoit, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit.

Absent(s) : MM. LEVERT Joel, CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 21

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

TELERELEVÉ : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « INNOVATIONS POUR LA GESTION DE L'EAU »

Le Président informe le Comité Syndical que l'Agence de l'Eau Seine Normandie lance un appel à projets « *Innovations pour la gestion de l'eau* » dont le but est de permettre notamment de s'équiper d'outils techniques permettant une meilleure gestion du réseau d'eau potable afin de préserver davantage la ressource en eau. Ces outils techniques issus des technologies du numérique, de l'intelligence artificielle... permettent une meilleure prise de décision en s'appuyant sur des données fiables, tout ceci grâce à des mises à jour en continu.

Le concept de réseaux intelligents (réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable) s'appuie sur des systèmes d'information performants (exploitation de données de masse, outils de gestion patrimoniale, modèles prédictifs), des sources de données multiples issues de capteurs communicants (données météorologiques, statistiques de consommation, données réseaux...), des réseaux de communication permettant de faire transiter les données.

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID : 014-200062446-20210325-D_EAU_2021_22-DE

Ces projets contribuent donc à améliorer qualitative et quantitative les ressources en eau ou plus largement à améliorer la performance environnementale des systèmes d'eau potable et d'assainissement.

Le Président précise que le financement des projets retenus peut aller jusqu'à 80%.

Le Président informe le Comité Syndical que le Syndicat des Bruyères a depuis 2009 équipé son parc compteurs de « compteurs radio ». Si cette technologie permet de relever plus vite, elle ne permet pas de piloter le réseau au quotidien. En effet, actuellement, certains tronçons subissent des variations importantes de consommation d'eau potable. Par ailleurs bon nombre de recherches de fuites aboutissent à des fuites après compteur.

La télérelève permettrait donc de piloter le réseau d'eau potable de façon beaucoup plus fine. Avec des balances hydrauliques réelles chaque jour sur chaque compteur de sectorisation, la recherche de fuite sur le réseau d'eau potable serait très ciblée. Par ailleurs, le syndicat serait averti le jour même des fuites après compteurs, ce qui permettrait de prévenir l'abonné aussitôt, préservant ainsi des mètres cubes d'eau précieux.

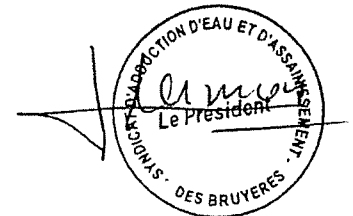
Enfin la mise en place de la télérelève amènerait à la suppression des relèves semestrielles des compteurs, la suppression des déplacements pour relever les index..., ce qui aurait un impact non négligeable sur l'empreinte carbone.

Le Président demande donc au Comité Syndical de bien vouloir l'autoriser à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre de l'appel à projets « Innovations pour la gestion de l'eau ».

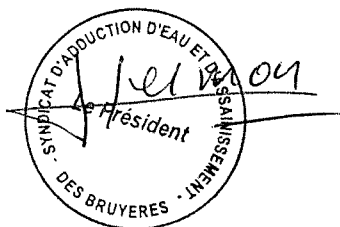
Le Comité Syndical, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- **AUTORISER** le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre de l'appel à projets « Innovations pour la gestion de l'eau » pour la télérelève ;
- **AUTORISER** le Président à signer tout acte et document afférent à la demande de subvention.

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON*



*Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON*



DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-23

SERVICE EAU

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mmes BESSIN Irène et FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, WINTZ Michel, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoit, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit.

Absent(s) : MM. LEVERT Joel, CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 21

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS – SERVICE EAU

Le Président rappelle au Comité Syndical que l'instruction budgétaire et comptable M4 mentionne des durées indicatives pour l'amortissement des biens mais laisse la fixation de ces durées à la discrétion de l'assemblée délibérante. Les durées retenues doivent correspondre à la durée de vie estimée du bien.

Afin de prendre en compte l'acquisition de nouvelles immobilisations dont les conditions d'amortissement n'ont pas été prévues par les délibérations existantes et afin de confirmer ou modifier les durées déjà utilisées, le Président propose au Comité Syndical une nouvelle délibération regroupant les conditions d'amortissement pour l'ensemble des immobilisations.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide, pour les biens du service Eau potable dont l'amortissement débute à compter du 1^{er} janvier 2021, de fixer la durée d'amortissement à :

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

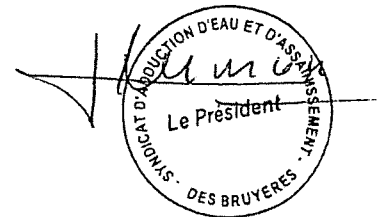
Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

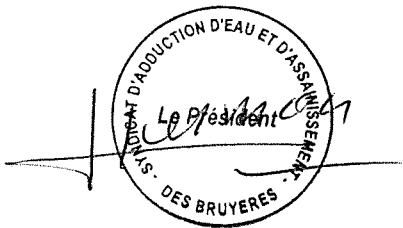
ID : 014-200062446-20210325-D_EAU_2021_23-DE

Catégorie	Durée d'amortissement (en années)
Aménagement terrain bâti et non bâti	30
Canalisations	75
Compteurs	15
Etudes	5
Génie civil et bâtiment	60
Matériel High Tech	2
Matériel informatique	5
Matériel de recherche de fuites	5
Matériel espaces verts	5
Matériel de chantier	2
Matériel d'analyses de terrain	5
Matériel pour stations	5
Télésurveillance	5
Fournitures de réseau	10
Véhicules	5
Mobilier de bureau	10
Engins de chantier	5
Equipements électriques	15
Réducteurs de pression	15
Groupes de pompage	10

Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON



Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON



DEPARTEMENT DU CALVADOS**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES****Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical****N° 2021-24****SERVICE EAU**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mmes BESSIN Irène et FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, WINTZ Michel, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoit, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit.

Absent(s) : MM. LEVERT Joel, CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 21

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

INVESTISSEMENTS 2021 – SERVICE EAU POTABLE

Le Président propose au Comité Syndical d'inscrire au Budget Primitif 2021 différents investissements pour le service de l'Eau.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'inscrire au Budget Primitif 2021 du service de l'Eau, les investissements suivants :

Désignation de l'investissement	Article	Montant budgétisé 2021
Frais d'études	2031	210 000.00€ HT
Logiciels	2051	9 664.00€ HT
Terrain nus	2111	3 000.00€ HT
Aménagement de terrains bâtis et clôtures	2125	15 000.00€ HT
Bâtiments d'exploitation	21311	10 000.00€ HT
Aménagement bâtiment d'exploitation	21351	8 000.00€ HT
Réseau d'adduction AEP	21531	60 000.00€ HT

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

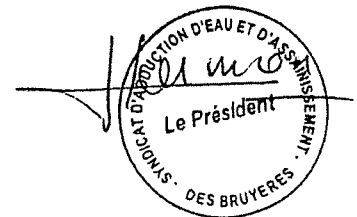
Affiché le

ID : 014-200062446-20210325-D_EAU_2021_24-DE

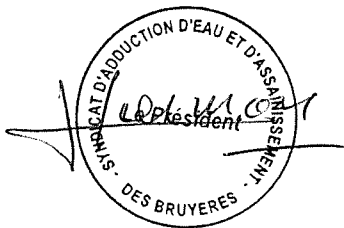
Matériel industriel	2154	10 000.00€ HT
Compteurs et réducteurs de pression	21561	150 000.00€ HT
Matériel de transport ou de chantier	2182	50 000.00€ HT
Matériel de bureau, informatique et télégestion	2183	50 000.00€ HT
Mobilier de bureau	2184	2 000.00€ HT
Construction de bureaux	2313	450 000.00€ HT
Réseaux d'eau potable – Bourg Danvou	2315	130 000.00€ HT
Réseaux d'eau potable – Bourg La Ferrière Harang	2315	200 000.00€ HT
Renouvellement réseaux eau potable Campeaux-Courbefosse	2315	30 000.00€ HT

Le Comité Syndical donne tous pouvoirs au Président pour passer les commandes et signer les mémoires correspondants.

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON*



*Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON*



DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-25

SERVICE EAU

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mmes BESSIN Irène et FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, WINTZ Michel, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoit, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit.

Absent(s) : MM. LEVERT Joel, CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 21

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

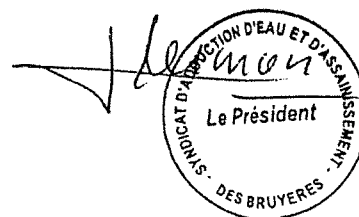
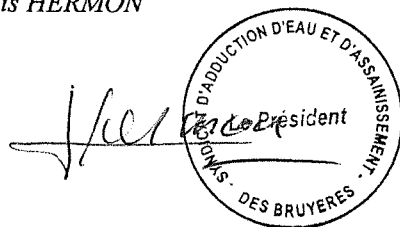
BUDGET PRIMITIF SERVICE DE L'EAU. ANNEE 2021

Le Comité Syndical, par 17 voix *Pour*, sur 17 votants, vote le budget du service de l'Eau de l'année 2021 qui s'équilibre à :

- Fonctionnement :3 491 752.00€
- Investissement :1 615 664.00€

Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON

Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON



DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-26

SERVICE ASSAINISSEMENT

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mme FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoit, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit.

Absent(s) : MM. CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 18

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

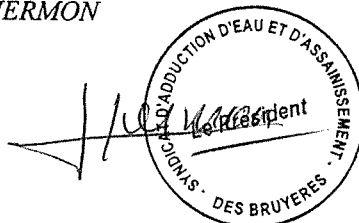
Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

COMPTE DE GESTION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DE L'ANNEE 2020 DU RECEVEUR

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion du service de l'Assainissement de l'année 2020 présenté par M. HOARAU, Receveur du Syndicat, qui est conforme au compte administratif 2020 du Syndicat.

Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON

Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON



DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-27

SERVICE ASSAINISSEMENT

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mme FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoit, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit.

Absent(s) : MM. CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 18

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

COMPTE ADMINISTRATIF. SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT. ANNEE 2020

Le Comité Syndical, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 du service de l'Assainissement, dressé par M. Francis HERMON, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Président quitte la salle et Monsieur André LEBIS, Doyen du Comité, propose de procéder au vote du compte administratif 2020.

Le Comité Syndical, par 14 voix *Pour*, sur 14 votants, approuve le compte administratif de l'année 2020 et lui donne acte de la présentation, laquelle peut se résumer ainsi :

RESULTAT D'EXECUTION DE L'EXERCICE :

Section d'exploitation :

Recettes de l'exercice :588 475.87€

Dépenses de l'exercice :497 270.14€

Résultat de l'exercice :77 574.81€

Section d'investissement :

Recettes de l'exercice :217 800.85€

Dépenses de l'exercice :346 453.74€

Résultat de l'exercice : - 128 652.89€

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID : 014-200062446-20210325-D_ASSAI_2021_27-DE

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET :

Résultat à la clôture de l'exercice précédent :480 383.91€

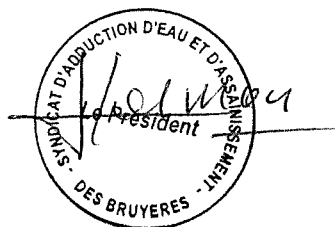
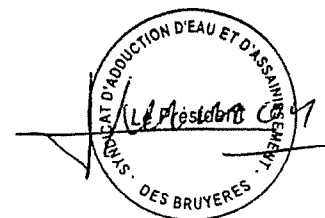
Part affectée à l'investissement :0.00€

Résultat de l'exercice : - 51 078.08€

Résultat de clôture :429 305.83€

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON*

*Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON*



DEPARTEMENT DU CALVADOS

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES**

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-28

SERVICE ASSAINISSEMENT

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mme FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoît, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoît.

Absent(s) : MM. CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 18

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

**AFFECTATION DU RESULTAT DEFINITIF DE L'ANNEE 2020 DU SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT**

Sur la proposition du Président, le Comité Syndical statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2020 du service de l'Assainissement,

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de440 456.84€
- un déficit d'investissement de - 11 151.01€

Compte tenu des restes à réaliser au 31/12/2020 de :

- Dépenses :45 000.00€
- Recettes :0.00€
Soit un solde des restes à réaliser de - 45 000.00€

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

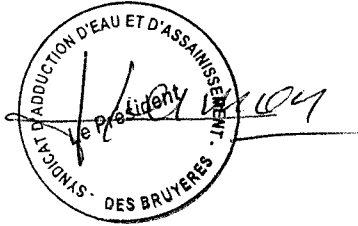
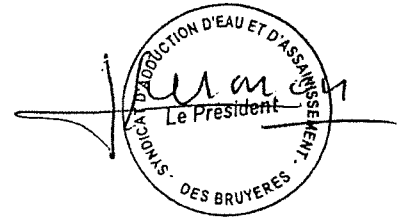
ID : 014-200062446-20210325-D_ASSAI_2021_28-DE

Le Comité Syndical décide d'affecter le résultat définitif 2020 de la façon suivante :

- Report à nouveau : Article 001 Déficit d'investissement :..... - 11 151.01€
- Report à nouveau : Article 002 Excédent de fonctionnement :...384 305.83€
- Inscription à l'article 1068 : Affectation en investissement :.....56 151.01€

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON*

*Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON*



DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-29

SERVICE ASSAINISSEMENT

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mme FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoit, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit.

Absent(s) : MM. CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 18

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS – SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Président rappelle au Comité Syndical que l'instruction budgétaire et comptable M4 mentionne des durées indicatives pour l'amortissement des biens mais laisse la fixation de ces durées à la discrétion de l'assemblée délibérante. Les durées retenues doivent correspondre à la durée de vie estimée du bien.

Afin de prendre en compte l'acquisition de nouvelles immobilisations dont les conditions d'amortissement n'ont pas été prévues par les délibérations existantes et afin de confirmer ou modifier les durées déjà utilisées, le Président propose au Comité Syndical une nouvelle délibération regroupant les conditions d'amortissement pour l'ensemble des immobilisations.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide, pour les biens du service Assainissement dont l'amortissement débute à compter du 1^{er} janvier 2021, de fixer la durée d'amortissement à :

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

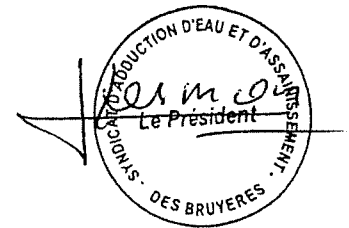
Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

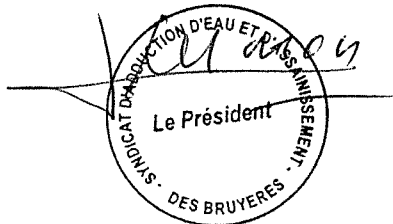
ID : 014-200062446-20210325-D_ASSAI_2021_29-DE

Catégorie	Durée d'amortissement (en années)
Aménagement terrain bâti et non bâti	30
Canalisations	75
Compteurs	15
Etudes	5
Génie civil et bâtiment	60
Matériel High Tech	2
Matériel informatique	5
Matériel de recherche de fuites	5
Matériel espaces verts	5
Matériel de chantier	2
Matériel d'analyses de terrain	5
Matériel pour stations	5
Télésurveillance	5
Fournitures de réseau	10
Véhicules	5
Mobilier de bureau	10
Engins de chantier	5
Equipements électriques	15
Réducteurs de pression	15
Groupes de pompage	10

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON*



*Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON*



DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-30

SERVICE ASSAINISSEMENT

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mme FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoit, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit.

Absent(s) : MM. CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 18

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

INVESTISSEMENTS 2021 – SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Président propose au Comité Syndical d'inscrire au Budget Primitif 2021 différents investissements pour le service Assainissement Collectif.

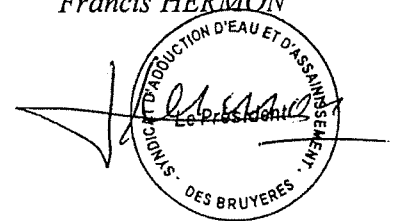
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'inscrire au Budget Primitif 2021 du service Assainissement collectif, les investissements suivants :

Désignation de l'investissement	Article	N° opération	Montant budgétisé 2021
Etudes	2031		20 000.00€ HT
Terrains nus	2111		1 000.00€ HT
Aménagement sur terrains non bâtis et clôtures	2121		60 000.00€ HT
Aménagement terrains bâtis	2125		2 000.00€ HT
Réseaux d'assainissement	21532		30 000.00€ HT

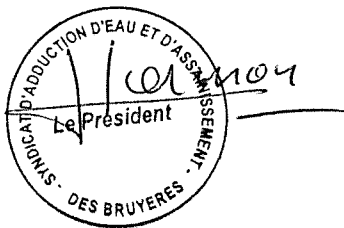
Matériel spécifique (pompes, coffrets électriques)	21562		20 000.00€ HT
Matériel de télégestion	2183		10 000.00€ HT
Réseau assainissement rue Chanoine Cochard-Bény	2315	24	24 999.99€ HT

Le Comité Syndical donne tous pouvoirs au Président pour passer les commandes et signer les mémoires correspondants.

Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON



Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON



DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-31

SERVICE ASSAINISSEMENT

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mme FERGANT Françoise.

MM. LEGENTIL Alain, DECLOMESNIL Alain, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, LECHERBONNIER Alain, VINCENT Didier, LEFRANCOIS Denis, BACHELOT Benoit, CHANU Hervé, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit.

Absent(s) : MM. CHATEL Richard, MAROT-DECAEN Michel et MASSON Christophe.

Nombre de délégués en exercice : 18

Date de convocation : 16 mars 2021

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. CHANU Hervé

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2021

Le Comité Syndical, par 15 voix *Pour*, sur 15 votants, vote le budget Assainissement de l'année 2021 qui s'équilibre à :

- Fonctionnement :	944 600.00€
- Investissement :	496 151.00€

Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON

Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON

